

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI, 11 DÉCEMBRE 2018 À 19 H**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM PAR LE GREFFIER
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS DESTINÉE AU PUBLIC
4. APPROBATION - P.V - CM - 13 NOVEMBRE 2018
5. DÉPÔT DE DIVERS DOCUMENTS
 - 438-12 - Certificat du greffier - demande participation référendaire
 - 438-13 - Certificat du greffier - demande participation référendaire
 - 2018-10-02 - CE - procès-verbal
 - 2018-10-16 - CE - procès-verbal
 - 2018-10-18 - CE - procès-verbal
 - Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
 - 2018-09-04 - CCU - procès-verbal
 - 2018-10-01 - CCU - procès-verbal
 - P.V de correction - résolution et P.V - CM 251-11-09-18
 - P.V - Consultation publique- 438-14/438-15/438-16
6. DOSSIERS D'URBANISME
 - 6.1 Dérogation mineure
 - 6.1.1 Dérogation mineure - M. Guy Lapointe – 847, rue Soissons - lot 2 609 460 - 2018-0802 (ADT-LD)
 - 6.1.2 Dérogation mineure - CISSS de Lanaudière / CGA Architectes – 145, rue Jacques-Plante - lot 5 331 289 -2018-0852 (ADT-LD)
 - 6.2 Dérogation mineure et PIIA
 - 6.3 PIIA
 - 6.3.1 PIIA - Mme Monika Robert / Raphaël Désy M. Arch. – 78, rue Mireault - lot 1 751 655 - 2018-0898 (ADT-LD)
 - 6.3.2 PIIA - Tigre Géant – Signs.ca Visual Communication – 145, rue De La Fayette - lots 2 911 501, 2 348 286 - 2018-0894 (ADT-LD)
 - 6.3.3 PIIA - Éconofitness / Enseignes Dominion – 565, rue Lanaudière - lot 4 850 965 - 2018-0895 (ADT-LD)
 - 6.3.4 PIIA - Centre Financier Aux Entreprises Desjardins Lanaudière Sud / Enseignes Décor Design – 515, rue Leclerc - lot 2 146 220 - 2018- ADT-LD)
 - 6.3.5 PIIA - L'Atelier du Barbier Tatoué / Enseignes Gilles Haas – 547, rue Leclerc - lot 2 146 230 - 2018-0897 (ADT-LD)
 - 6.3.6 PIIA - M. Raynald Robitaille – 647, boulevard Lacombe - lot 2 099 337 - 2018-0847 (ADT-LD)
7. AFFAIRES COURANTES
 - 7.1 Nomination du maire suppléant
 - 7.2 2018-CP-010 - Approbation - Rendement insatisfaisant 2018 - 0856 (FIN-IB)
 - 7.3 2015-SPP-269 et 2016-SP-240 - Approbation - Renouvellement - contrats d'assurances - période du 1er janvier au 31 décembre 2019 - 2018-0890 (SAJ-LAG)
 - 7.4 Modification - Régime de retraite des employés - Adhésion des pompiers au 31 décembre 2018 - 2018-0862 (FIN-LB)
 - 7.5 2019-GG-018 - Octroi de contrat - Transport en vrac (neige) - sous poste de camionnage de L'Assomption - 2018-0882 (FIN-IB)
 - 7.6 2018-CP-012 - Octroi de contrat pour les travaux de réfection des infrastructures de la rue Chantal (Aqueduc, drainage et voirie) - 2018-0901 (GI-IG)

- 7.7 2018-CP-109B - Octroi de contrat pour les travaux de réfection de la rue Notre-Dame Ouest et enfouissement des utilités publiques - 2018-0908 (GI-CR)
- 7.8 Approbation - Virements et affectations de l'exercice financier 2018 - 2018-0880 (FIN-CP)

8. SÉCURITÉ URBAINE

- 8.1 Modification à la signalisation routière - Stationnement interdit - Rue Lafleur - 2018-0820 (SP-ER)
- 8.2 Modification à la signalisation routière - Stationnement interdit - Rue des Émeraudes - 2018-0822 (SP-ER)
- 8.3 Modification à la signalisation routière - Stationnement interdit - Rue Richard - 2018-0823 (SP-ER)
- 8.4 Modification à la signalisation routière - Stationnement interdit - Rue Saint-François - 2018-0824 (SP-ER)
- 8.5 Modification à la signalisation routière - Stationnement interdit - Boulevard Basile-Routhier - 2018-0825 (SP-ER)
- 8.6 Modification à la signalisation routière - Arrêt obligatoire - Rue Beauchamp - 2018-0826 (SP-ER)
- 8.7 Modification à la signalisation routière - Obligation d'aller tout droit - Rue de la Traverse - 2018-0827 (SP-ER)
- 8.8 Modification à la signalisation routière - Signalisation pour cyclistes - Rue des Chênes et Champagne - 2018-0828 (SP-ER)

9. GESTION DU CAPITAL HUMAIN

10. RÉGLEMENTS

- 10.1 Premier projet
- 10.2 Second projet
 - 10.2.1 Règlement numéro 438-14 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
 - 10.2.2 Règlement numéro 438-16 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
- 10.3 Présentation des projets de règlements et avis de motion
 - 10.3.1 Règlement numéro 517 : Règlement décrétant des dépenses relatives à la réfection d'immeubles municipaux ainsi qu'un emprunt de 2 223 000 \$ à ces fins
 - 10.3.2 Règlement numéro 518 : Règlement décrétant un emprunt de 100 000 \$ remboursable sur une période de cinq (5) ans afin de pourvoir au coût de refinancement d'obligations venant à échéance en 2019 pour une somme totale de 4 929 725 \$
 - 10.3.3 Règlement numéro 519 : Règlement décrétant l'imposition des taux de la taxe foncière générale, des taxes foncières spéciales et des compensations pour rencontrer les obligations de la Ville pour l'exercice financier 2019
 - 10.3.4 Règlement numéro 515 : Règlement régissant l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais
 - 10.3.5 Règlement numéro 510 : Règlement décrétant des dépenses en immobilisations en matière de technologie de l'information ainsi qu'un emprunt de 515 000 \$ à ces fins
 - 10.3.6 Règlement numéro 512 : Règlement décrétant la réalisation de travaux d'infrastructures pour certains tronçons de la rue Notre-Dame ainsi qu'un emprunt total de 7 605 000 \$ à ces fins
 - 10.3.7 Règlement numéro 513 : Règlement décrétant la réalisation de travaux d'infrastructures de la rue Saint-Paul ainsi qu'un emprunt total de 1 850 000 \$ à ces fins
 - 10.3.8 Règlement numéro 514 : Règlement décrétant la réalisation de travaux d'infrastructures sur une partie de la rue Notre-Dame entre les rues Notre-Dame-des-champs et Bédard et l'enfouissement des réseaux d'utilités publiques ainsi qu'un emprunt total de 3 225 000 \$ à ces fins
- 10.4 Adoption

- 10.4.1 Règlement numéro 479-1 : Règlement modifiant le règlement numéro 479 concernant la prévention des incendies
- 10.4.2 Règlement numéro 516 : Mise aux normes des stations de purification et de traitement de l'eau - 2 450 000 \$
- 10.4.3 Règlement numéro 438-12 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
- 10.4.4 Règlement numéro 438-13 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
- 10.4.5 Règlement numéro 511 : Mise à niveau des parcs et acquisitions d'équipements PTI 2019 - 1 708 000 \$
- 10.4.6 Règlement numéro 506 : Règlement décrétant des dépenses relatives au réseau routier et un emprunt de 3 122 000 \$ à ces fins
- 10.4.7 Règlement numéro 507 : Règlement décrétant des dépenses pour la réalisation de diverses études ainsi que la préparation de plans et devis pour la réalisation de divers projets d'investissement ainsi qu'un emprunt total de 1 800 000 \$ à ces fins
- 10.4.8 Règlement numéro 508 : Règlement décrétant l'acquisition de véhicules pour certains services municipaux et un emprunt de 227 000 \$ à ces fins
- 10.4.9 Règlement numéro 509 : Règlement décrétant des dépenses relatives aux réseaux municipaux ainsi qu'un emprunt de 1 500 000 \$ à ces fins
- 10.4.10 Règlement numéro 140-5 : Règlement modifiant le règlement numéro 140 relatif à la sécurité des biens et des personnes sur le territoire de la Ville de Repentigny
- 10.4.11 Règlement numéro 438-15 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438

11. INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Repentigny, ce 7^e jour du mois de décembre 2018.

M^e Louis-André Garceau, greffier